



LES PLATANES ★★★

Camping-Caravanning

LOCATION MOBIL- HOME CARAVANE



85, RUE DU CAMPING
38850 CHARAVINES
LAC DE PALADRU

TÉL : 0476066470
www.camping-lesplatanes.com /Email : campinglesplatanes@orange.fr
POSITION GPS :
N 45° 25.885 E 5° 30.856
N° SIRET : 52192159300013 TVA : FR06521921593

DEMANDE DE RESERVATION EMPLACEMENT CAMPING - SAISON 2012

NomPrénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Tél.....Email.....
Nombre de personnes : AdultesEnfant(s)..... Age : / / / /

Date d'arrivée **Date de départ**

EMPLACEMENT CAMPING	TARIFS (taxes de séjours incluses)	QUANTITE	TOTAL
Forfait 1 personne/nuit (emplacement + auto + 1 tente ou 1 caravane)	10.50 €		
Forfait 2 personnes/nuit (emplacement + auto + 1 tente ou 1 caravane)	14.00 €		
Personne supplémentaire/nuit	4.65 €		
Enfant de 2 à 13 ans/nuit	4.35 €		
Enfant jusqu'à 2 ans	Gratuit		
NOUVEAU PACK famille : emplacement 2 adultes, 2 enfants -13 ans, électricité 6 ampères / nuit (sur justificatif)	23.00 €		
Personne supplémentaire/nuit Pack Famille	4.00 €		
Emplacement confort 1 personne + électricité 6 amp.	14.00 €		
Emplacement confort 2 personnes + électricité 6 amp.	17.50 €		
Electricité (10 ampères) supplément sur forfait confort /nuit	1.50 €		
Animal (sauf cat 1 et 2) carnet de vaccination obligatoire	2.50 €		
Voiture supplémentaire/nuit	3.30 €		
Visiteur/jour à partir de 2 ans	2.00 €		
Caution Badge portail (demandé à votre arrivée)	30.00 €	xxxxxxxxxx	xxxxxxxxxx
	Frais de réservation		12.00€
	TOTAL		
Acompte chèque libellé à l'ordre « Camping les Platanes » de 30% à renvoyer avec la demande ci-jointe			
Solde de votre séjour à régler le jour de votre arrivée			

Les emplacements doivent être libérés avant 12 heures, au delà il vous sera facturé une journée supplémentaire. Une seule voiture par emplacement, le garage est obligatoire sur le parking extérieur pour tout autre véhicule.

Toute personne supplémentaire devra acquitter la redevance tarifaire plus la taxe de séjour/personne/nuit. Egalement tout visiteur est tenu de se présenter à l'accueil et de payer sa taxe visiteur.

ANNULATION : En cas d'annulation, l'acompte de 30 % sera conservé.

Avant de nous retourner votre réservation, il est prudent de nous contacter par téléphone ou e-mail pour connaître nos disponibilités.

Un contrat de réservation vous sera envoyé dès réception de la présente.

Les animaux (chiens-chats) sont acceptés (sauf cat 1 et 2) tatoués et vaccinés (carnet de vaccination obligatoire) impérativement tenus en laisse et les propriétaires doivent éliminer les salissures occasionnées par ceux-ci.

Date. Signature bon pour accord.....

EXEMPLAIRE A CONSERVER

Les emplacements doivent être libérés avant 12 heures, au delà, il vous sera facturé une journée supplémentaire. Une seule voiture par emplacement, le garage est obligatoire sur le parking extérieur pour tout autre véhicule.

Toute personne supplémentaire devra acquitter la redevance tarifaire plus la taxe de séjour/personne/nuit. Egalement, tout visiteur est tenu de se présenter à l'accueil et de régler sa taxe visiteur.

ANNULATION : En cas d'annulation, l'acompte de 30 % sera conservé.

L'acompte implique un engagement ferme des deux parties, par conséquent, l'obligation d'acheter pour le consommateur et celle de fournir la marchandise pour le commerçant. L'acompte est en fait un premier versement à valoir sur un achat. Il n'y a aucune possibilité de dédit et le consommateur peut être condamné à payer des dommages-intérêts s'il se rétracte. Le commerçant lui-même ne peut se raviser, même en remboursant l'acompte au consommateur et pourrait être contraint lui aussi à verser des dommages-intérêts. (Code du commerce).

Avant de nous retourner votre réservation, il est prudent de nous contacter par téléphone ou e-mail pour connaître nos disponibilités.

Un contrat de réservation vous sera envoyé dès réception de la présente.

Les animaux (chiens-chats) sont acceptés (sauf cat 1 et 2) tatoués et vaccinés (carnet de vaccination obligatoire) impérativement tenus en laisse et les propriétaires doivent promener leurs animaux à l'extérieur du camp et éliminer, le cas échéant, les salissures occasionnées par ceux-ci à l'intérieur du camp.

Marlène et Laurent